



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024
Dimanche 13 AVRIL 2025
STADE D'OCTODURE - MARTIGNY

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A 12h10, François Roserens, président du club, ouvre la 54e assemblée générale du CABV Martigny. Celle-ci se tient dans la cantine du Martigny-Sports et a lieu lors de la journée familiale du club. Environ 60 personnes disposant du droit de vote (eux-même ou en représentant de leur(s) enfant(s) membre(s)) sont présents, les plus jeunes étant restés à l'extérieur pour jouer.

Nous commençons par une minute de silence en soutien aux familles qui auraient perdu quelqu'un de proche durant l'année écoulée. L'assemblée se lève.

Puis Véronique Crettenand Beretta, la secrétaire, énumère les personnes qui se sont excusées :

Alexis et Caroline Antille, Amélie Bolis, Famille Rossier, Oria Liaci, Basile Roux, Soraya Becerra, Raphy Martinetti, Famille Heldner, Sébastien Giroud, Thibert Joray, Julien Roeder, Ella, Sonia et Gérard Moulin, Xavier Moulin, Léa Pignat, Famille Fanti, Noélie Troillet, Thierry Cajoux, Melanie et Philippe Dorsaz, Famille Leboeuf, Gabriel Riba, Matthias Ackermann, Elim Tesfalem, Valentine Lattion, Loïs Gillioz

François présente l'ordre du jour transmis aux membres par e-mail ou par courrier postal (pour ceux qui n'auraient pas d'adresse électronique référencée auprès du club). Les points 1 à 6 seront traités avant le repas et les points 7 à 11 après.

2. DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

Les scrutateurs sont désignés. Pour les 4 premières rangées, il s'agit de Caroline Saillen et pour les rangées du fond, Marius Farquet.

3. APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE 2023

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été transmis par courriel et il est également disponible sur le site Internet. Sa lecture n'est pas demandée et il ne soulève aucune question. Les applaudissements retentissent pour remercier le travail de la secrétaire lors de sa rédaction.

4. RAPPORTS DU PRÉSIDENT ET DU CHEF TECHNIQUE

François précise qu'il commence par son rapport de président et ensuite il passera la parole à Pierre qui remplace aujourd'hui Loïs qui est excusé.

Rapport du président

Pour présenter son rapport, François se lève et explique que lors des 2 dernières années, il avait abordé les différents objectifs qu'il s'était fixés. En 2024, il n'a eu qu'un grand objectif : les championnats suisses multiples. En réalité, cet objectif s'est vite transformé en gros challenge. La première étape a eu lieu en avril où il a rencontré, avec Véronique et Pierre, le superviseur mandaté par Swiss Athletics pour nous conseiller. Cette personne est venue au stade contrôler nos installations et nous indiquer la marche à suivre pour élaborer les directives et l'horaire provisoire. Puis, nous avons reçu le cahier des charges précis et contraignant de la part de Swiss Athletics avec comme premier point : créer un site internet dédié à cet événement permettant de regrouper toutes les informations importantes. L'étape suivante a été l'élaboration de l'horaire provisoire. Un sacré défi ! Il fallait intégrer par exemple 18 concours de saut en longueur sur 3 emplacements, 18 de poids sur 2 emplacements et 11 javelots sur un seul emplacement. Mais avec la plus longue durée de concours, le plus compliqué fut de planifier les 5 compétitions de saut à la perche avec un seul tapis.

En mai et juin, sans contrainte de Swiss Athletics, nous nous sommes attelés à la recherche de sponsors. Nous avons sollicité votre aide pour cette tâche plutôt ardue et qui s'est soldée par un pourcentage de réponses négatives plutôt élevé.

Dans le cahier des charges, on nous demandait de mesurer l'intégralité des lancers durant ce weekend. Habituellement, durant les compétitions que nous organisons, on plante des piques pour les lancers du disque et du javelot et on ne mesure avec une chevillière que le meilleur lancer de l'athlète à la fin du concours. Nous avons donc analysé les différentes possibilités et la solution était de passer à la mesure électronique. Pour ce faire, nous avons :

- contacté un bureau de géomètre
- demandé des offres à nos fournisseurs de matériel habituels
- fait énormément de recherches sur internet.

Le bureau de géomètre nous a annoncé un prix de 2000.-/ jour par appareil tandis que le fournisseurs 9'500.- par appareil. Nous avons donc continué nos investigations et nous avons fini par nous adresser directement au fabricant chinois de ces appareils de mesures. Après quelques négociations, celui-ci nous a fait une offre, avec une livraison express par avion TTC pour 1'650.- par appareil.

Les appareils sont arrivés à temps pour nous permettre de les tester lors du meeting du soir que nous organisons à la mi-juillet. Tout fonctionnait à merveille, nous étions prêts pour effectuer toutes les mesures aux Suisses.

Une autre exigence importante de Swiss Athletics était, dans la mesure du possible, de diffuser les résultats en Live sur leur plateforme internet et de rendre attractives les compétitions en affichant les résultats dans le stade. Nous avons nos vieux panneaux d'affichage à 4 chiffres, malheureusement pas assez et ils n'étaient plus en très bon état à cause du vent capricieux du stade d'Octodure. Nous avons donc contacté nos fournisseurs de matériel pour connaître le prix de nouveaux panneaux, verdict entre 1500 et 2'000.- par panneau, il nous en fallait 8... On s'est demandé, si par hasard on

ne pouvait pas faire d'une pierre deux coups : diffuser avec un ordinateur en même temps les résultats sur le Live de Swiss Athletics et sur un panneau d'affichage électronique. On s'est adressé une nouvelle fois à nos amis chinois et nous avons trouvé une solution moderne qui plus est, moins onéreuse que les panneaux avec les chiffres en plastique. Le matériel est arrivé à temps pour être testé une première fois lors de la 2^e édition de la perche en ville.

Au début août, nous étions donc prêts pour mettre sur pied ces championnats suisses de concours multiples. Les deux journées de compétition, les 24 et 25 août, se sont magnifiquement bien passées malgré quelques petits bugs et notre manque de maîtrise de nos nouveaux appareils. Nous avons réussi avec l'aide de plus de 70 bénévoles chaque jour à relever ce sacré défi. Nous avons reçu les félicitations ainsi que les remerciements de Swiss Athletics et des différents juges et officiels présents.

François termine en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré à la bonne marche de cet événement. Leur aide a été précieuse et il termine en présentant une vidéo de ces 2 belles journées de concours.

Rapport du chef technique

La parole est passée à Pierre Saillen qui présente le rapport du chef technique en l'absence de Lois Gillioz. Il commence par nous montrer la position de notre club dans le ranking du sport de performance des clubs de Swiss Athletics. Le CABV est placé le 15^e club suisse sur plus de 420, ce qui fait de nous le 3^e club romand et le premier valaisan juste devant le CA Vétroz. Ce classement prend en compte les participants aux championnats suisses, les niveaux de formation des entraîneurs, le nombre de membres et de licences, par exemple. Pour le ranking des jeunes, nous sommes aussi devant. Pierre félicite justement les jeunes assis aux premiers rangs car ce classement c'est justement grâce à eux qui contribuent fortement à ce résultat.

Ensuite, il passe à un petit quiz : que signifient ces chiffres : 19 – 635 – 10. L'assemblée se prête au jeu et les solutions sont trouvées après quelques essais :

- 19 pour le nombre de médailles gagnées aux différents championnats suisses
- 635 pour le nombre d'entraînements donnés au sein du club
- 10 pour le nombre de manifestations organisées par le club

Pierre remercie tous les acteurs qui se cachent sous ses chiffres sans qui cela n'aurait pas été possible. Les applaudissements de l'assemblée closent ce rapport.

5. STATUTS : Modifications

François prend la parole et explique que les clubs ont jusqu'au 1er janvier 2026 pour adapter les statuts aux exigences de Swiss Olympic. Puis Véronique présente les points que ces nouveaux statuts doivent contenir : la représentation des sexes, la limitation de la durée du mandat, les conflits d'intérêts, la participation aux décisions, la charte éthique et les statuts en matière d'éthique ainsi que la prévention du dopage. Puis, elle laisse la place aux questions.

Jean-Pierre Terrettaz demande la parole et présente trois points que le comité de la Corrida d'Octodure aimerait intégrer dans ces nouveaux statuts. Ce serait aux articles :

- 10.2 sur les comptes (l'idée serait de séparer les comptes de la Corrida et du club),
- 15.2 sur les finances où la Corrida resterait autonome
- 22.b sur les avoirs de la Corrida en cas de dissolution du club

Véronique précise que ces statuts, comme tous les statuts, se veulent simples et ne doivent pas définir toutes les situations ni devoir être changés régulièrement.

François explique qu'il aurait aimé discuter de la proposition de Jean-Pierre avec le comité mais celle-ci est arrivée dans un délai trop court avant l'assemblée.

Vincent prend la parole et pense qu'il aurait fallu faire l'inverse. Le comité aurait dû approcher les membres du comité de la Corrida d'Octodure en premier.

Véronique s'excuse de ne pas avoir envoyé la version des statuts actuels mais elle précise que rien n'a été modifié en ce qui concerne la Corrida d'Octodure dans cette nouvelle version des statuts. C'est pour cela que le comité du club n'a pas senti le besoin de les consulter.

Anne-Laure Couchepin-Vouilloz prend la parole pour demander quelle est l'urgence d'accepter ces nouveaux statuts. François explique que les points de Swiss Olympic doivent être intégrés aux statuts avant le 1^{er} janvier 2026 sinon nous risquons de ne plus recevoir les subventions habituelles de Jeunesse & Sports.

Une autre question est soulevée sur ce thème des statuts par Lily Pierroz et elle demande ce que signifie l'article 5.b sur l'exclusion d'un membre d'un groupe. François répond que l'exclusion d'un membre du club dans l'article en question est votée par l'assemblée générale tandis que l'exclusion d'un athlète d'un groupe d'entraînement est quelque chose qui se passe à l'interne. Lily demande ensuite comment cela se passe lorsqu'il y a une dénonciation à Swiss Sport Integrity. François lui explique la procédure.

Il n'y a pas d'autres questions sur les statuts.

Vincent Bessard demande que l'on passe au vote.

Carole Cajoux pose la question au comité si on ne peut pas accepter les 3 points proposés. François lui répond que non. Jean-Pierre explique qu'il y a maintenant 2 comités distincts pour ces 2 entités. Sofia Koné Texeira prend la parole pour résumer les statuts de 1977 et demande pourquoi le comité de la corrida d'Octodure n'a pas réagi avant. Jean-Pierre lui répond qu'il était occupé à d'autres tâches.

L'assemblée vote à main levée pour savoir si ces statuts doivent être votés tels que proposés maintenant :

- 21 personnes acceptent les statuts tels que présentés actuellement.
- 27 personnes les refusent et demandent une assemblée extraordinaire
- 15 personnes s'abstiennent

Il y aura donc une assemblée extraordinaire pour finaliser ces nouveaux statuts.

Mamadou Sognane demande que les anciens statuts et les nouveaux soient bien envoyés pour la prochaine votation.

6. COMPTES 2024

Comptes du CABV Martigny

La caissière, Hélène Studer, se lève et présente les comptes 2024 qui se soldent sur une petite perte de 879 francs.

Charges		Produits	
Swiss Athletics et Coavr	11197	Cotisations	51100
Frais compétition	26218	Soutien commune Martigny	7000
Matériel	2101	Jeunesse & Sports	30913
Entraîneurs	30799	Sponsoring	2278
Camps	12633	CS multiples (sponsor+don)	13529
Salaire	32049	Soutien special FVA	9000
Bus	4169	Soutiens (Gianadda, Bagnes,...)	9300
Assurances	2399	Manifestations	6757
Frais admin - comité	8104	Cantine	6426
Amortissements	9800	Autre location	250
Impôts	550	Intérêts et évolution dépôt	2587
TOTAL	140'019	TOTAL	139'140
		Résultat avant impôts	-879

Pour le bilan,

Actifs		Passifs	
Caisse Secrétariat	617		
Credit Suisse	49548	Passifs transitoires	24265
Raiffeisen	68576	Capital	257396
UBS	2905		
Dépôts titres	102270		
Titres + Caution	2741		
Débiteurs	23900		
Matériel (véhicule)	30877		
Actifs transitoires	227		
Total	281'661	Total	281'661

Hélène demande s'il y a des questions. Tel n'est pas le cas. Les comptes sont approuvés pas applaudissements.

Comptes de la Corrida d'Octodure

Vincent Bessard passe en revue les différents points des comptes de la Corrida d'Octodure. La course a fait un bénéfice de 2'359 francs et la fortune s'élève à environ 100'000 francs.

Charges		Produits	
Promotions	16817	Annonces, Dons, banderoles	31520
Invitations+Price Money	6839	Sponsoring	58924
Frais recherche de fonds	7562	Inscriptions	26265
Prix souvenir	10886	Stands	3558
Planche de prix	45394	Commune de Martigny	18700

Ravaillement	3300	Fonds du sports Valais	7242
Frais bancaires	84		
MRO Chrono	10999		
Sonorisation	1724		
Frais Bénévoles	4431		
Impression carnet de fête	1533		
Montage du parcours	8926		
Taxes Swiss Athletics	203		
Samaritains	400		
Parcours - Police - contrpartie Ville Martigny	8500		
Pompiers - contrpartie Ville Martigny	4200		
Sinergy - éclairage/divers contrepatrie Ville Martigny	6000		
Divers	6050		
TOTAL	143'850	TOTAL	146'209
		Résultat	2'359

et le bilan :

Actifs		Passifs	
<i>Liquidités</i>		<i>Transitoires</i>	
Raiffeisen	114362	Passifs transitoires	1451
Actif transitoire	300	Provision – record Homme	200
		Provision – record Femme	200
		Provision 50 ans	10000
		Provision – gilets	2000
		Capital	98451
		Bénéfice de l'année	2359
Total bilan	114'662		114'662

Rapport des vérificatrices

Carole Cajoux et Mirella Pierroz confirment la régularité des comptes.

Elles remercient Hélène et Vincent pour le travail accompli avec sérieux et bienveillance.

L'assemblée approuve les rapports.

François remercie ces différentes personnes pour leur engagement et on les applaudit.

Cotisations 2025

Avec les 3 années écoulées, François a pu se familiariser avec les comptes et les besoins du club. Il expose les difficultés financières et propose une augmentation des cotisations ainsi qu'une cotisation bénévole.

Il rappelle que malgré les efforts possibles sur les dépenses et la recherche de sponsors, certains chiffres demeurent incompressibles. Par exemple, les championnats valaisans simples rapportent davantage que les championnats valaisans multiples. Mais il est impossible d'organiser plus de manifestations que tant. En 2027, il y aura une augmentation de la cotisation à Swiss Athletics de 4000.- et la cotisation à la COAVR, comme nous sommes un grand club, avoisinerait les 5000 francs. D'autre part, le club prend à son compte de nombreux frais de compétitions

pour nos athlètes. De plus, si par exemple des normes changent, comme cette année pour les javelots 700g, cela entraîne de nouveaux coûts.

Le camp représente un poste de dépense croissante car les athlètes sont de plus en plus nombreux et le club prend à sa charge environ la moitié du coût. Le groupe des U16 s'agrandit alors que le nombre d'entraîneurs pour les encadrer diminue. Heureusement, Loïs Gillioz a suivi différentes formations d'entraîneur et est disponible pour préparer les contenus des entraînements. Son défraiement dépassant les 2'000 francs annuels, il est désormais salarié du club.

François expose les exemples des frais d'inscriptions et pose la question de la valeur réelle des entraînements proposés. Pour le montant de la cotisation proposée, il s'est inspiré du club de Biel/Bienne Athletics.

Plusieurs interventions suivent :

Thérèse demande si la licence est toujours comprise dans la cotisation. La réponse est non car toute modification des tarifs de Swiss Athletics impliquerait de modifier à nouveau la cotisation du club.

Pierre-André demande s'il a eu une réflexion pour les familles nombreuses et Carole Cajoux s'inquiète du risque de perdre des jeunes U10 et U12.

Anne-Laure Couchepin réagit à la proposition de cotisation bénévole : elle y voit le risque de perdre le potentiel vivier et relève le fait que le club est un réseau social important pour les jeunes et leur famille. François précise qu'à Bienne, la cotisation bénévole a renforcé la venue des membres aux manifestations.

Pierre-André ajoute que certains athlètes sont souvent en compétition ailleurs le jour des événements ce qui limite leur disponibilité.

Lionel se demande si on a réfléchi à une recherche financière par exemple les ventes de chocolat. François répond que ce sont souvent les mêmes personnes qui se mobilisent et il aimerait une implication plus large des membres.

En conclusion, François souligne qu'une décision doit être prise : sans ajustement, le club s'expose à un déficit ou devra réduire ses prestations

Jean-Pierre Terrettaz prend ensuite la parole pour rappeler que la fortune actuelle du club provient d'une autre époque notamment lors de l'organisation des championnats suisses en 1995. A cette occasion, le carnet de fêtes avait rapporté 30'000 francs. Selon lui, il faut faire des recherches de fonds. Il juge déraisonnable de procéder à toutes les augmentations d'un coup et suggère qu'un groupe de travail soit constitué pour réfléchir à d'autres pistes.

Johann Bourgeois confirme que ça fait beaucoup de proposer ces 3 augmentations. Lionel Saillen demande si on a fait des projections. Frédéric Gastaldo se demande quel est le but de ces augmentations. François répond qu'il faut couvrir du déficit de 26'000 francs. Simone Delamorclaz se demande comment se passe la recherche de fonds car dans la vallée pour les fanfares, le comité dresse une liste d'entreprises à contacter et remet à chacun des noms qu'il a l'obligation d'aller rencontrer. Elle demande si un tel système pourrait être appliqué. François répond que le club se heurte souvent à la Corrida d'Octodure qui sollicite déjà les mêmes entreprises. Une solution pourrait être d'approcher plutôt les entreprises du Val de Bagnes puisque des athlètes viennent de cette région.

François ajoute qu'il serait souhaitable de disposer d'un responsable du sponsoring chargé d'élaborer un concept structuré. Il se réjouit du fait que les discussions montrent la force collective du club : en échangeant, chacun contribue à trouver des solutions.

Thomas Perraudin prend la parole et propose de lancer un groupe de discussion pour travailler durant l'année avec des gens motivés. Ces personnes peuvent le contacter.

Nous passons au vote pour l'augmentation des cotisations :

- 17 personnes sont pour
- 27 sont contre
- 6 s'abstiennent

Pour le vote sur la cotisation de bénévoles : 4 pour, 41 contre et 4 abstentions.

Au terme de ces votes, aucune augmentation n'est acceptée et l'assemblée est suspendue pour prendre le repas.

Il est 15h15 l'assemblée reprend par le point du budget.

Budget 2025 du CABV Martigny

Celui-ci avait été bien détaillé avant le dîner par François et prévoit un déficit de 26'150 frs:

Charges		Produits	
Swiss Athletics et Coavr	11'000	Cotisations	51'000
Frais compétitions	24'000	Soutiens communes	
Matériel	3'500	Martigny	7'000
Entraîneurs	32'500	Autres	9'300
Camps	10'000	Jeunesse & Sports	30'000
Salaires	32'150	Sponsoring	4'000
Bus	3'500	Manifestations	3'000
Assurances	2'400	Cantine	5'500
Frais Admin et comité	8'300	Autre location	500
Amortissements	8'000	Intérêts et évolution dépôt	-500
TOTAL	135'950	TOTAL	109'800
		Résultat avant impôts	-26'150

Budget de la Corrida d'Octodure

Vincent présente le budget de la Corrida qui est semblable de l'année passée. Les coûts sont bien maîtrisés. Le budget reste toujours prudent et prévoit un déficit de 5'000 francs.

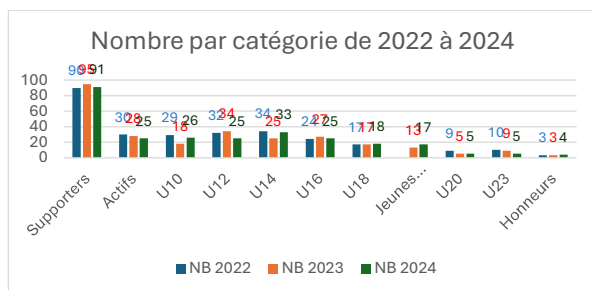
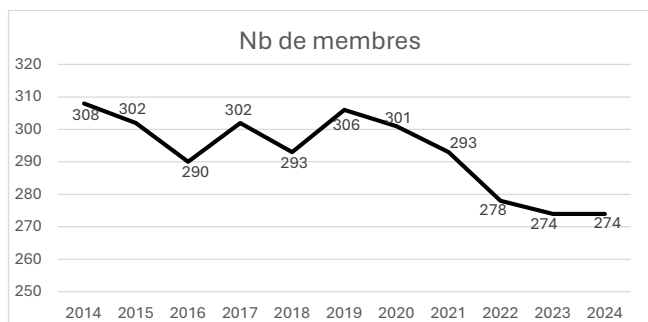
Charges		Produits	
Promotions	20'000	Annonces-dons-banderoles	30'000
Invitations + Price Money	8'000	Sponsoring	47'000
Frais recherche de fonds	5'000	Inscriptions	26'000
Prix souvenir	12'000	Stands	2'500

Planche de prix	35'000	Commune de Martigny	19'000
Ravitaillement	4'000	Fonds du sport Valais	7'000
Frais bancaires	500		
Chronométrage	12'000		
Sonorisation	2'000		
Frais Bénévoles	5'000		
Impression carnet de fête	2'000		
Montage du parcours	9'000		
Taxes Swiss Athletics	1'000		
Samaritains	500		
Parcours - Police	8'500		
Pompiers	4'000		
Sinergy - éclairage/divers	6'000		
Divers	2'000		
TOTAL	136'500	TOTAL	131'500
		Résultat	-5'000

Les budgets sont acceptés par applaudissements.

7. ADMISSIONS - DEMISSIONS

A la fin 2024, le CABV Martigny compte 274 membres. 49 personnes ont démissionné et nous comptabilisons 49 nouveaux membres. Deux graphiques présentent l'évolution des membres et le nombre de membres par catégorie. Les voici :



8. NOMINATIONS et présentations des comités

Le comité, élu l'année dernière, reste inchangé sauf pour le poste de responsable de la cantine qui sera désormais occupé par Coumby Siby. Elle a remplacé Thérèse Métral depuis l'été 2024. Au chronométrage, Jonas Paccolat étant parti en voyage, l'équipe en place s'organisera pour prendre le relais.

<i>Président :</i>	François Roserens
<i>Vice-président</i>	Pierre Saillen
<i>Secrétaire :</i>	Véronique Crettenand Beretta
<i>Caissière :</i>	Hélène Studer
<i>Chef technique:</i>	Loïs Gillioz
<i>Chef des manifestations :</i>	À pourvoir
<i>Cantine :</i>	Coumby Siby
<i>Sponsoring :</i>	À pourvoir

Et le comité élargi :

Chronométrage	Équipe en place
Coach J&S	Géraldine Venker
Matériel	François Roserens
Bus	Mirella Pierroz
Equipements	Sara Pierroz, Marjorie Mizel
Corrida	Jean-Pierre Terretaz
Perche en ville	Thomas Perraudin
Kids Cup team	Ségoène Lattion-Métral
	Julien Theux
Webmaster	À pourvoir

Vérificateur suppléant

Nous avons comme vérificatrices actives Carole Cajoux et Mirella Pierroz et comme suppléante Marie-France Hendricks qui intervient en cas d'absence de l'une des 2.

9. ACTIVITÉS 2025

François expose le calendrier de la saison à venir et donne quelques explications

13 avril	Journée des familles + UBS Kids Cup d'été + AG
18/19 avril	Camp des U10-U12-U14 au stade
20/25 avril	Camp des grands à Loano
24 mai	Eliminatoire Visana Sprint et km
24/25 mai	Meeting de décathlon
31 mai	Meeting de javelot
6/7 juin	Championnats VS par branche
16 août	Meeting de perche en ville
30 août	CS Team
8 novembre	Corrida d'Octodure
20 décembre	Eliminatoire romande de l'UBS Kids Cup Team

Le meeting de javelot est une collaboration avec le CA Vétroz. Le meeting de perche aura lieu le samedi 16 août. Nous essayons de tenir en compte du vent et des contraintes de montage (on ne pourra pas laisser le matériel délicat sur la place centrale) Le CS Team est un concours qui s'effectue par équipe où les 6 meilleures équipes des disciplines de cette année (le triple saut, le saut en hauteur, le poids et le disque) peuvent inscrire 4 athlètes.

10. DISTINCTIONS

Remerciements

Thérèse Métral est honorée pour toutes les années qu'elle a passées à la tête de la cantine. Elle reçoit un beau panier garni. Elle est remerciée par de chaleureux applaudissements.

Mérite d'assiduité des écoliers et écolières

Les jeunes U10-U12-U14 présents ou excusés qui ont participé à 80% des entraînements reçoivent un bon. Nous félicitons : Hanaé Dang, Roméo Fanti, Alexis Vouilloz, Julyan Saurugger, Ismaël Boisset, Manon Boson, Justine Bourgeois, Dany Crittin, Lena Kone, Emil Leboeuf, Salomé Giroud, Eliot Saillen, Ayssa Koné, Mélody Pralong, Zoé Delamorclaz, Leïla Crittin, Noélie Troillet, Tanguy Vouilloz, Magali Leboeuf, Zélie Elsig, Léa Delamorclaz

Mérite sportif

Les athlètes qui, durant l'année, ont terminé sur le podium lors d'un championnat suisse sont à leur tour récompensés : Theres Leboeuf, François Leboeuf, Pierre-André Ramuz, Xavier Moulin, Candide Pralong, Oria Liaci, Thierry Cajoux, Soraya Beccera, Chloé Ramuz, Clémence Tissières, Lucie Pignat, Arno Mermoud, Sarah Studach, Marin Roth, Mia Heldner, Lea Leboeuf, Louis Saillen, Zachary Boisset.

11. DIVERS

Caroline Saillen rappelle que le groupe de travail pour la réflexion autour du sponsoring et des rentrées d'argent est en place. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Thomas Perraudin.

Anne-Laure Couchepin Vouilloz prend la parole pour nous apporter les salutations de la commune en remplacement de la nouvelle ministre des Sports Mme Tindom-Comby retenue ailleurs aujourd'hui. Elle nous remercie au nom de la commune pour le grand travail social que nous effectuons. Elle sait que nous avons un bénévolat florissant et elle félicite toutes les personnes qui s'engagent.

A 15h37, François clôt l'assemblée en remerciant les participants pour leur présence, leurs échanges d'idées et pour la formation du groupe de travail. La journée familiale se poursuit autour d'un goûter convivial.

Martigny, le 12 septembre 2025

CABV Martigny

Véronique Crettenand Beretta
Secrétaire

